

BC saisie par : CARNEVALE	le 19.08.2021	Validé par: CARNEVALE	le 19.08.2021
Interlocuteur : Chargé de secteur CARNEVALE LOIC	JUEN PATRICE EURL		
Centre : CS402 Chargé secteur TER04 02	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS Tél: 0979104314 Fax: 0476077113		

Client:
Contrat:
ESI: 0300-01-01 MONTFERRAT LES PRIMEVERES ALLEE
LES PRIMEVERES BAT A 40 IMP des Primevères
Destination: HABITATION Date fin constr.: 01.04.1989 Date entrée patrim.: 01.04.1989

OBJET DE LA COMMANDE: Réclamation PL/449917 porte d'entrée de l'immeuble dégondée
Date de début d'exécution: 19.08.2021 Fin d'exécution: 19.08.2021
Merci d'intervenir pour une porte d'entrée d'immeuble retirée des gonds. Celle-ci aurait été déposée poche du compteur électrique. D'après le locataire, la porte n'aurait pas été vandalisée. Cette intervention se faisant sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, doit répondre aux obligations du Cc du Travail relatif à l'exposition à l'Amiante et relève de la Sous-Section 4

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NMEN40110-Ouverture d'un ouvrant (porte cave, gge, trappe)	90,69	1,00	90,69	10,00
NURG30000-Plus value pour intervention en urgence	45,86	1,00	45,86	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
136,55	0,00	136,55	13,66	150,21

Opération:	S. analytique: Travaux parties communes
------------	---

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
Observations:			
Signature du locataire		Signature de l'entreprise	

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'œuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art